

Communication COVID-19



DESTINATAIRES : À tous les gestionnaires et à l'ensemble du personnel, des médecins et des stagiaires du CISSS de Chaudière-Appalaches

DATE : Le 6 janvier 2022

OBJET : Modalités | Dose de rappel (3^e dose) du vaccin contre la COVID-19 recommandée pour les travailleurs de la santé et des services sociaux

Nous désirons vous rappeler les modalités d'accès à un rendez-vous afin de recevoir la dose de rappel (3^e dose) du vaccin contre la COVID-19 pour les travailleurs de la santé et des services sociaux (TSSS).

Voici les options qui s'offrent à vous :

- **SANS rendez-vous** en présentant votre carte d'employé au site de vaccination de masse qui vous convient :
 - Place **Charny**, situé au 8032, avenue des Églises, à Lévis
 - Centre des congrès de **Lévis**, situé au 5750, rue J.-B.-Michaud, à Lévis
 - Hôtel L'Oiselière de **Montmagny**, situé au 105, chemin des Poiriers, à Montmagny
 - Édifice CIME, situé au 640, route Cameron, à **Sainte-Marie**
 - Ancien BMR, situé au 9050, boulevard Lacroix, à **Saint-Georges**
 - Club Aramis, situé au 912, chemin du Mont Granit Est, à **Thetford**
- **AVEC rendez-vous** :
 - Portail Clic Santé www.clicsante.ca, onglet 3^e dose
 - Appeler à la centrale de rendez-vous au 1 877 644-4545

Pour plus d'information en lien avec l'opération vaccination et les modalités applicables à la dose de rappel, vous pouvez consulter le lien suivant : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/deroulement-vaccination-contre-la-covid-19/dose-additionnelle-vaccin-covid-19>.

Vaccination en milieu de travail pour le personnel en CHSLD et au soutien à domicile (DPSAPA)

Pour le personnel œuvrant en CHSLD ou au sein d'une équipe de soutien à domicile (DPSAPA), il sera possible de recevoir la troisième dose du vaccin en milieu de travail. Veuillez-vous référer à votre gestionnaire pour plus de détails.

...2

Pourquoi avoir une dose de rappel

La dose de rappel permet au système immunitaire de rétablir un niveau d'anticorps suffisant pour compenser la baisse qui pourrait survenir après quelques mois et donc de maintenir une meilleure protection face à la COVID-19.

Nous vous tiendrons informés des développements dans ce dossier au besoin.

« Signature autorisée »
Marie-Eve Tanguay
Directrice de la vaccination

Contenu et diffusion approuvés par : Patrick Simard, président-directeur général par intérim